

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

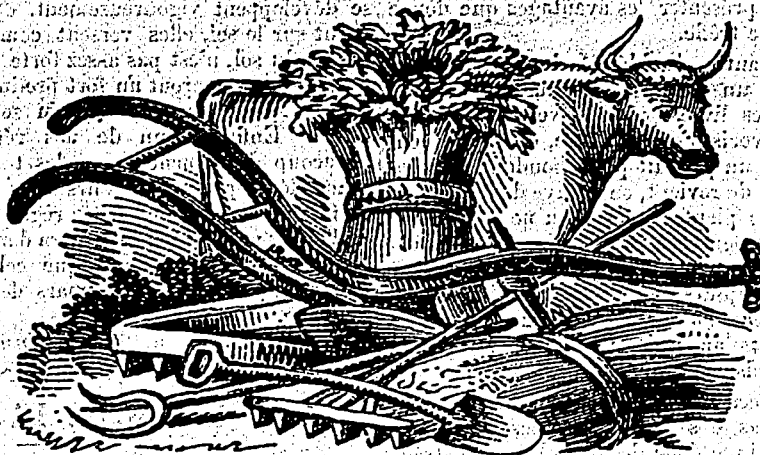
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT:
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e insertion eto: 2 cts. la ligne

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être à première.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Culture du trèfle rouge pour ses graines.—Nous avons promis à nos lecteurs de leur donner les principes de la culture du trèfle pour ses semences, et nous remplissons aujourd'hui notre promesse.

Bien peu de cultivateurs pensent à produire eux-mêmes leurs graines de trèfle, et pourtant que d'inconvénients ils éviteraient, s'ils agissaient d'une manière plus conforme à leur propre intérêt, si en un mot, ils étaient producteurs de graines de trèfle au lieu d'en être les acheteurs.

Nous avons exposé dans notre causerie du premier avril les pertes auxquelles les cultivateurs s'exposent en achetant leurs graines, et en même temps nous avons fait connaître les avantages qui résultent de l'emploi pour semences de graines produites sur la ferme même, et dont la bonne qualité est reconnue. Nous ne reviendrons donc pas sur ce sujet; seulement nous recommandons fortement à nos lecteurs de relire cette causerie du 1er avril, afin qu'ils puissent bien se convaincre qu'il est de leur intérêt de se soustraire aux falsifications dont quelques marchands-grainetiers se rendent trop souvent coupables.

Cependant pour que le cultivateur recueille de cette culture tous les avantages que nous lui avons promis, il y apportera des soins qui très-souvent ne sont pas dans ses habitudes, mais qui n'en sont pas moins d'une absolue nécessité. C'est pour cela que nous avons voulu traiter ce sujet dans un chapitre à part.

Elles sont peu nombreuses les localités où l'on se livre à la production des graines de trèfle, est-ce à dire que ce produit est difficile sur le choix du climat? Cela n'est pas probable, car il parcourt facilement toutes les phases de sa végétation

et donne même deux coupes de bon fourrage dans des contrées où le temps de la végétation est court. Par conséquent, il n'est pas juste d'attribuer au climat une faute dont nous devons chercher la raison ailleurs. Dans nos localités, par exemple, qui ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, les plus favorables à la bonne venue du trèfle on en obtient deux bonnes coupes, et il a encore le temps de repousser avant que les froids de l'hiver viennent arrêter toute végétation. Alors on conçoit facilement que cette légumineuse devra donner sans peine une récolte de graines parfaitement mûres et bien constituées. D'ailleurs, si l'on suit la plante pendant un été seulement, on pourra constater qu'elle est en fleurs dans les premiers jours de juillet, et que trois semaines après, au plus tard, ses têtes (assemblages de fleurs) se fanent, se dessèchent. Alors si l'on ouvre ces têtes on y aperçoit de bonnes graines bien mûres.

Tout ceci prouve que si la culture du trèfle, pour ses graines, est encore à peu près nulle, on doit en faire reproche, non pas à la localité, mais plutôt à l'apathie du cultivateur qui souvent ne sait pas se plier aux exigences de sa position, et se laisse exploiter par le premier venu, quand il a sous la main les moyens de s'y soustraire. C'est une vérité dure à entendre, nous l'avouons, mais il n'en est pas moins vrai que très-souvent le cultivateur paie à certains individus des redevances très onéreuses, et cela non seulement dans ce qui tient à la culture, mais aussi sous beaucoup d'autres rapports. Et dire que ces choses existent, même dans des circonstances qui paraissent toutes à l'avantage du cultivateur et qui en effet le sont!

Pour le trèfle, par exemple, les producteurs de cette graine font dans cette culture des profits plus considérables que dans la production du blé. Pourquoi donc nos cultivateurs canadiens ne prendraient-ils pas leur part dans ces bénéfices?

Il est bien vrai que si un plus grand nombre produisait de la graine de trèfle, le prix de vente de cette dernière diminuerait; mais cette diminution n'affecterait que ceux qui, jusqu'à présent, semblent avoir eu le monopole de cette production;

tandis que toute la population agricole en retirerait des avantages; or, devant l'intérêt de tout un pays, celui de quelques individus doit disparaître, sans que ceux-ci aient le droit de s'en plaindre. C'est cette idée patriotique qui nous guidera toujours dans l'œuvre que nous avons entreprise.

Nous voyons souvent, dans des cultures mêmes peu avancées, des plantes qui sont loin de présenter les avantages que donne la production de la graine de trèfle.

Quelques-unes de ces plantes, le blé d'Inde, par exemple, reviennent au producteur à un prix presque aussi élevé que celui auquel le commerce les livre après les avoir fait venir à grands frais de pays plus favorisés que le nôtre, et où par conséquent ces plantes donnent un produit plus abondant. Cependant, malgré leur haut prix de revient, on trouve de l'avantage à continuer la culture de ces plantes, car si on ne les produisait pas, il faudrait se les procurer à prix d'argent, et ces déboursés, lorsqu'ils sont souvent répétés, mettent le cultivateur à la gêne. Souvenons-nous toujours bien de ce conseil: *Le cultivateur doit être plus vendeur qu'acheteur.* Chez l'exploitant du sol, les nombreux achats amènent la ruine, mais avec les nombreuses ventes arrive l'aisance et même la richesse.

Bien, si la culture de ces plantes délicates, auxquelles le climat de notre pays n'est pas des plus favorables, est néanmoins avantageuse, que serait-ce donc de la culture du trèfle pour ses semences? Nos lecteurs peuvent répondre.

Maintenant qu'il nous semble prouvé que la production de la graine de trèfle est avantageuse et praticable sous notre climat, il ne nous reste plus qu'à donner les principes sur lesquels est appuyée cette culture.

Du sol.— Dans notre causerie du 18 mars dernier, nous disions: "Dans nos localités, où la sécheresse est souvent excessive, c'est dans les terrains argileux ou argilo-calcaires profonds qu'on voit les plus forts rendements." Mais d'après MM. J. Girardin et A. Du Breuil dans leur *cours élémentaire d'Agriculture*, "le sol le plus convenable pour la production de la graine de trèfle n'est pas celui que nous avons recommandé pour le fourrage. Dans ce dernier cas, on a besoin de déterminer une végétation extrêmement vigoureuse, afin d'obtenir la plus grande masse possible de tiges et de feuilles, mais cette végétation nuit à la production des fleurs et des graines, qui sont beaucoup moins abondantes, généralement mal conformées et de médiocre qualité...."

A cette citation, nous ajouterons que l'influence du développement des tiges et des feuilles, sur la constitution des graines n'est pas particulière au trèfle, qu'au contraire, elle est commune à toutes les plantes. En effet, que l'on observe tous les végétaux usuels, et l'on verra que la quantité et la qualité des graines est, en raison inverse, du développement des tiges et des feuilles. Les deux plantes textiles les plus généralement cultivées, le chanvre et le lin, sont d'ordinaire semées très dru et cela est rationnel, puisqu'elles sont cultivées pour leurs fibres et que la filasse est d'autant plus fine que les tiges sont plus rapprochées. Mais ce qui fait l'affaire de ce produit principal, ne fait pas celle des graines. Aussi remarque-t-on que dans les semis très serrés, un grand nombre de graines ne possèdent même pas la faculté germinative; que dans les semis un peu moins drus, les semences possèdent à peu près toute la faculté de germer, mais qu'elles ne produisent que des sujets chétifs, incapables d'atteindre un grand développement et que c'est à la mauvaise qualité de cette graine que l'on doit attribuer en grande partie, la dégénérescence rapide de nos plantes textiles, dégénérescence qui oblige le cultivateur à changer souvent sa semence, s'il veut soutenir l'abondance de ses produits; qu'enfin c'est sur des pieds isolés ou très éloignés les uns des autres, que l'on récolte ces graines qui, dans les années favo-

rables, ne laissent presque rien à désirer sur la qualité et la quantité.

Si maintenant, nous prenons les céréales comme termes de comparaison, nous observons les mêmes phénomènes. Ainsi, lorsqu'on sème ces plantes, sur des terrains très riches, tels que les vieilles prairies ou les vieux pâturages retournés, les tiges se développent vigoureusement, et assez souvent elles se couchent sur le sol, elles versent comme on dit, ou bien si la richesse du sol, n'est pas assez forte pour permettre cet accident, les plantes donneront un fort produit en paille, mais dans tous les cas, le rendement du grain sera peu élevé et son poids faible. Enfin, aucun de nos végétaux usuels ne produit beaucoup de semences sur les terrains qui donnent un trop grand développement à leurs tiges et à leurs feuilles. Le trèfle ne fait pas exception à cette règle. Par conséquent, pour avoir de bonnes graines, on le sèmera dans un terrain un peu plus léger et un peu moins frais que celui que nous avons indiqué dans notre causerie du 18 mars dernier pour la production du fourrage.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le *Courrier de St. Hyacinthe* fait acte de lâcheté et de mauvaise foi quand, après avoir été réduit, dans la discussion engagée entre lui et la *Gazette des Campagnes*, à se retirer de la lutte sans avoir pu en aucune façon motiver les accusations qu'il portait contre nous, il se prend de nouveau à affirmer, gratuitement comme autrefois, dans son numéro du 15 mai, que nous avons calomnié M. O. Dunn et fussent interprétés ses écrits. De semblables allures rendent dignes de pitié celui qui se les permet.

Le loyal rédacteur du *Constitutionnel* a trouvé un moyen simple et facile de nous rendre impossible toute réponse à ses arguments et à ses fines reparties: il ne nous expédie pas les numéros de son journal où il est question de nous. Nous savons quelquefois par la *Minerve* que l'illustre rédacteur a daigné s'occuper de la *Gazette*.

Un projet de loi concernant les faillites est en ce moment devant les Communes. Il est à espérer que, loin de blesser la justice ou la charité, il sauvegardera les droits de l'un et de l'autre.

D'après l'exposé financier qu'a fait l'hon. M. Rose, ministre des finances, les revenus de l'année fiscale, qui finit le 30 juin, excéderont les dépenses de \$316,000. M. Rose croit devoir porter le chiffre des revenus de l'année commençant le 1er juillet à \$14,525,000, et celui des dépenses à \$14,319,000; c'est-à-dire que les revenus excéderaient alors les dépenses d'un quart de million de piastres.

Ces chiffres, en les prenant comme exacts, annoncent que nous entrons dans une ère de prospérité matérielle. Par malheur, ce que nous gagnons sous le rapport des finances, nous le perdons par le fait de l'émigration aux Etats-Unis de plusieurs milliers de nos compatriotes. Chaque semaine, chaque jour même nombre de Canadiens disent adieu à la terre qui les a vus naître. Tout dernièrement encore, un journal annonçait que pas moins de deux cents familles attendaient le même jour et à la même station afin de prendre les chars qui faisaient route vers les Etats-Unis. Quand cette fièvre épidémique cessera-t-elle? C'est ce que nul ne saurait dire, au juste, tant les causes de l'émigration sont nombreuses et tant plusieurs d'entre elles sont difficiles à faire disparaître.

M. Rousselot, curé de Notre-Dame, à Montréal, a, dans un sermon sur l'état actuel de la société canadienne, mis le doigt

sur deux des principales causes, de l'émigration, le luxe qui s'introduit partout, même dans les plus humbles réduits, et la fureur de jouir.

Le désir de paraître, cette, en effet, dans les dépenses les plus folles et fait commettre les plus incroyables extravagances. Ainsi, par exemple, il en est dans les villes qui, après s'être livrés à un rude travail pendant toute la belle saison et avoir gagné de gros gages, se trouvent les mains parfaitement vides à l'entrée de l'hiver. Tout ce qu'ils ont gagné a servi d'aliment au luxe : le prix de leurs sucurs s'est converti en rubans, en dentelles, en étoffes fines, en draps, voire même en soirées. C'est un fait reconnu que des jeunes filles de pauvres familles aiment mieux souffrir la faim que faire le sacrifice de vaines parures. Cependant, comme il faut vivre pour paraître et que pour vivre il faut manger, on cherche des regards l'heureuse terre où le pain ne manque jamais, quoiqu'on sacrifie au luxe. On croit bientôt l'apercevoir, les Etats-Unis se dressent devant l'imagination, comme le monde féerique des jouissances et des plaisirs, on y court, on y vole, et, quand on y est arrivé, les illusions d'un moment font place à la triste réalité. Quel bonheur, cependant, fruit d'une douce aisance, n'eût-on pas goûté, si l'on eût su vivre économiquement et selon son état!

Le luxe et l'amour des jouissances sont aussi le fléau de nos campagnes. On veut avoir de belles maisons, des voitures luxuriantes et dans le dernier goût, des étoffes de prix pour confectionner ses vêtements; on dédaigne celles qui se fabriquent chez soi, et l'on se regarde presque comme déshonoré si l'on est obligé de s'en vêtir. En conséquence de ces goûts, on contracte des dettes considérables et l'on s'oblige à payer de gros intérêts; les revenus de la terre ne suffisent plus alors, d'année en année, l'abime creusé par le luxe, devient plus profond et le pauvre cultivateur finit par y voir croûler tout son avoir. Il se trouve un bon jour ruiné, dépouillé de tout, et trop orgueilleux désormais pour subir sa disgrâce au milieu de ceux qui l'entourent, pour se condamner à se faire un nouvel établissement, il prend la route de l'exil et va se fixer aux Etats-Unis.

Dans ces quelques lignes nous avons donné l'histoire de plusieurs de nos compatriotes qui émigrent. Ajoutons que l'amour du luxe va presque toujours de compagnie avec l'oisiveté. Nos jeunes gens, fils de cultivateurs, ne sont plus, pour un bon nombre, ce qu'ils étaient jadis; ils n'ont plus guère de goût pour le travail; ils aiment bien mieux se promener, s'amuser que labourer ou défricher une terre. Pris du désir de jouir et de jouir promptement, ils regardent la condition de cultivateur comme trop pénible et menant trop lentement au but qu'ils se proposent. Une vague inquiétude s'empare d'eux alors; ils se sentent mal à l'aise, et éprouvent le besoin de sortir du pays. Ils s'expatrient donc, et après de longues années passées dans les Etats-Unis, ceux qui reviennent n'en rapportent, pour la plupart, qu'un habit de drap plus ou moins fin, rien de plus.

L'intempérance et l'usure sont encore la cause de la ruine d'un grand nombre de familles et par conséquent une des causes de l'émigration.

Disons enfin que certains journaux, fervents apôtres de la démocratie, n'ont pas peu contribué, en louant à tout propos et lors de propos l'ordre de choses qui règne aux Etats-Unis, en dépréciant tout ce qui existe et se fait en Canada, à jeter un grand nombre de nos compatriotes dans l'erreur; ils se sont expatriés; ils sont allés aux Etats-Unis dans l'espoir de jouir d'un meilleur sort, et aujourd'hui ils disent en gémissant qu'ils ont été trompés.

A propos d'émigration, voici ce que nous lisons sur la *Minerve* du 11 mai. Nous commençons à avoir des nouvelles de nos

compatriotes qui sont allés chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis. Un grand nombre sont déjà revenus plus pauvres qu'au partant; beaucoup plus reviennent s'ils avaient de l'argent. Nous tenons à ce sujet des détails précis de M. Melançon de cette ville, qui est allé à la recherche d'une position aux Etats-Unis et qui, comme il nous autorise à le dire, est revenu bien désillusionné. Il a trouvé beaucoup moins de chances là-bas qu'ici, et ce sont les canadiens fixés depuis longtemps de l'autre côté des lignes et paraissant jouir d'une bonne aisance, qui l'ont plus fortement engagé à retourner en Canada, où, disent-ils, la vie est bien moins chère.

A ceux qui désirent l'annexion, voici ce que dit de ses dangers un des collaborateurs du *World*, journal américain.

Les américains croient généralement que les canadiens français du Bas-Canada désirent ardemment de rompre le lien colonial et de s'annexer aux Etats-Unis; ils sont dans l'erreur; car, chose étonnante, les canadiens français sont la partie la plus conservatrice du peuple du Canada, et à quelques exceptions près, ils ont horreur de l'annexion. Ce sentiment d'hostilité vient de ce que, aux termes du traité de Paris, à la conquête du Canada par les anglais, les canadiens français ont conservé leur religion, leur langue, leurs lois et leurs coutumes, et de ce que ce traité a été strictement respecté depuis par l'Angleterre. Une fois l'annexion faite, ce traité, ne liant pas les Etats-Unis, cessera d'être en force, et les canadiens français, comme dans le cas de la Louisiane, perdront bientôt leur nationalité et les privilèges dont ils jouissent maintenant, et bientôt ils disparaîtront comme peuple distinct, éventualité qu'ils tâcheront de prévenir par tous les moyens en leur pouvoir. On pourrait encore dire beaucoup de choses sur ce sujet; le fait est que les objections des canadiens contre l'annexion, sont innombrables. Qu'il suffise de dire que l'annexion serait pour le Canada non pas une bénédiction, mais une calamité, et que les annexionnistes peuvent être honnêtement rangés parmi les plus dangereux ennemis du Canada.

Le chemin de fer qui relie l'Atlantique au Pacifique a été terminé le 10 mai.

Dans des Lettres Apostoliques, qui portent la date du 11 avril, Sa Sainteté Pie IX, accorde à tout l'univers catholique une indulgence, en forme de Jubilé depuis le 1er juin prochain jusqu'à la clôture du prochain concile oecuménique.

Colonisation et émigration

(Suite, voir numéro du 13 mai.)

TRANSPLANTATION DES ARBRES FORESTIERS.

Instruits par une pénible et coûteuse expérience, les habitants de ces concessions devraient se mettre en état, dans la personne de leurs enfants au moins de réparer le dégât et de subvenir au besoin de bois de chauffage, plus près, plus accessible, par une plantation d'arbres forestiers faite en saison convenable et avec un soin particulier. Dans ce cas, ils doivent savoir que la première moitié du mois de mai est généralement le temps le plus favorable à cette opération dans le district de Montréal, et surtout au sud du fleuve St. Laurent. Dans le district de Québec, la différence du climat exige que la plantation d'arbres ait lieu généralement un peu plus tard. Mais, pour qu'elle soit faite partout avec succès, voici ce qu'il faut observer.

Quant aux arbres forestiers, n'en prendre le plant qu'en dehors de la forêt, et jamais au milieu où les vieux arbres, serres et touffus, abritent les jeunes qui, ainsi peu accoutumés à

l'influence du grand air et à l'action des vents, jouissent, généralement, lorsqu'ils y sont exposés après leur transplantation.

20. Il faut avoir soin de planter les jeunes arbres dans la même attitude qu'ils avaient auparavant par rapport au cours du soleil. Pour se guider dans ce procédé, et s'assurer de l'application du principe, on attache, avant l'arrachement, à une branche tournée du côté du soleil levant, un bout de laine filée pour l'indiquer, et, en plantant l'arbre, l'on met cette même branche en regard du soleil levant.

30. En arrachant le plant, il faut creuser en le cernant à environ quatre pieds de circonférence, et l'arracher en creusant profondément au-dessous, de manière à lui laisser autant que possible, les petites racines qu'on appelle le cheveu, ou le cheveu, à cause de leur ressemblance à cet ornement de la tête humaine, et dont il faut prendre un grand soin. C'est la partie la plus nécessaire à la végétation de l'arbre, et plus elle sera complète et saine, plus le travail, étant bien conduit d'ailleurs, sera productif de bons résultats. Lorsqu'il est possible, on enlève avec les racines, la masse de terre qui leur sert de lit qu'il ne faut pas secouer, afin de ne pas l'égrener.

40. Le plant doit être invariablement de six à dix pieds de haut, et toujours d'un tempérament sain et vigoureux. En le prenant très-jeune et petit, il y a retard dans la croissance de l'arbre, et en le prenant vieux et déjà gros, il y a risque de le perdre après une année de végétation en l'angeur. Il faut éviter les extrêmes.

50. Dans le transport du plant, il faut avoir grand soin de ne pas le mutiler, de ne pas casser les bourgeons, ni en endommager l'écorce, encore moins les racines. Les bourgeons étant le rudiment des feuilles, et les feuilles étant les poumons de l'arbre, ils sont aussi nécessaires à sa végétation que les racines. Puis, l'écorce qui fait une fonction également importante, si on la contusionne, si on en enlève avec violence l'épiderme, au point d'entamer le cortex et le parachyme, on diminue et même on arrête en proportion du mal, le cours de la sève, et on affaiblit ainsi le plant, qui a besoin, pour vivre et croître, du fonctionnement facile et régulier de tous ses organes. Il faut que le plant soit, vif, sain et vigoureux, et qu'il comprénne l'arbre dans toute sa nature et intégrité. Puis, il faut qu'il soit remis en terre de la même manière, afin de n'être pas dérangé dans ses habitudes, le moins possible au moins. Pour cette dernière fin, il serait très-utile de le prendre dans un sol semblable, autant que possible, à celui qui doit le recevoir et le nourrir après la transplantation.

60. Il faut planter chaque arbre dans une fosse de 12 à 18 pouces de profondeur sur la longueur qu'il faut pour en étendre toutes les racines sur une surface meuble, préparée avec soin pour les recevoir.

Cette surface à la base de la fosse, doit se composer de terreau ou bonne terre, légère cependant, autant que possible. Il faut éviter le fumier vert, parce qu'il contient trop de matières salines corrosives. On place sur la surface de la fosse les racines avec soin, en les écartant et en leur donnant cours de manière à ce qu'elles soient dans leur position respective naturelle. On jette dessus peu à peu du terreau bien égrené qu'on secoue légèrement pour le faire écouler et remplir les vides entre elles. On remplit ainsi le reste de la fosse avec la terre prise au fond, ou avec toute autre, si cette terre n'est pas de bonne qualité. Or, la terre glaise, étant d'une nature froide et peu nutritive, ne convient pas aux racines, ni celle qui, surchargée de silex, est trop sablonneuse et maigre. On foule simultanément et après cette opération, avec le pied, cette terre autour de l'arbre, afin de la mettre en contact immédiat avec les racines et de lui donner plus d'aplomb. Tout ceci doit se faire sans froisser les racines ni l'écorce de l'arbre au moindre degré.

Beaucoup d'arbres souffrent, après la plantation, de l'humidité qui provient de l'eau pluviale, qui s'accumule et séjourne trop longtemps dans une dépression de la terre qui se fait à leurs pieds. Or, l'eau stagnante et putride, outre qu'elle est malsaine et contraire à la vie animale, surtout lorsqu'elle est recouverte de verdure, est injurieuse aux racines des arbres en végétation, à la plupart des arbres forestiers, mais surtout aux arbres fruitiers. L'absorption qui s'en fait au printemps, est trop abondante. Dans ce cas, la sève, trop aqueuse, ne contient pas assez de substances nutritives pour le besoin des arbres pendant la végétation. Pour prévenir ce mal et les effets qui s'en suivent, il faut, en recouvrant les racines avec une terre légère, foulée au pied après la transplantation comme susdit, y former une espèce de monticule ou mamelon, de la hauteur de 15 à 20 pouces, immédiatement à l'entour de l'arbre. En lui faisant une surface un peu inclinée en s'éloignant de l'arbre, ce mamelon servira à faire écouler l'eau au-delà, et à mieux assujettir l'arbre à sa place, après le tassement du sol. Il faut, pour entretenir la végétation vigoureuse et saine, assez d'humidité; mais il faut protéger les arbres contre l'excès. Trop d'eau et trop de fraîcheur leur sont généralement nuisibles. La connaissance des conditions et proportions à garder à cet égard s'acquiert par l'observation et l'expérience.

70. Pour empêcher que l'agitation de l'arbre par le vent ne l'ébranle et n'en dérange les racines, il faut fouler un peu au pied la terre qui les recouvre, comme nous venons de le dire, et y mettre quelques pierres un peu pesantes, à la distance de quelques pouces de l'arbre-aucel il sera bon de donner en même temps un tuteur, c'est-à-dire, de planter un gros bâton pour le soutenir inébranlablement à sa place, et de l'y attacher pour cette fin, avec un lien de foin ou de paille. Il faut planter ce bâton avant de recouvrir les racines de l'arbre, afin de ne pas les blesser, comme il y aurait danger de le faire, en le calant au milieu d'elles, après les avoir recouvertes de terre.

80. Pour faire une forêt artificielle, les jeunes arbres doivent être plantés six à dix pieds de distance, et être toujours hors du contact des animaux domestiques, parce qu'ils pourraient en manger les bourgeons, les ébranler et en causer la mort, ou au moins les affaiblir considérablement, ce qui en retarderait l'accroissement.

90. Il est à remarquer que les arbres les plus durs de leur nature sont les plus difficiles à faire prendre racine, et demandent, par conséquent, plus de soin dans l'arrachement, dans le transport, et dans la transplantation, tels que l'érable à sucre, le hêtre, le merisier, etc. Le frêne, l'orme, le tilleul ou le bois blanc, le plane ou la plaine, prennent plus facilement racine et croissent plus rapidement. Puis, ces arbres, à feuilles touffues et à fleurs généralement rosacées, sont très-agréables à la vue. Leur feuillage et l'ombre qu'ils donnent pendant les jours de soleil en été, sont délicieux. Ils pourraient être, d'ailleurs, d'une grande utilité aux animaux domestiques, en leur donnant un abri frais et agréable pendant les chaleurs excessives des jours d'été. Sans cet abri sanitaire et d'une facile pratique, les animaux domestiques sont sujets à des coups de soleil, aux maladies de sang et à celle communément appelée "le charbon," et à mille autres encore. Eh bien, l'abri que donneraient ces arbres, exempterait les animaux de ces effroyables maladies, et leurs imprévoyants propriétaires de la perte de grande valeur, souvent même de la vie. Ces arbres pourraient être plantés, de distance en distance, le long des clôtures et autour des bâtiments domestiques accessibles aux animaux.

Mais, pour conserver ces arbres sains et longtemps, il faut les protéger contre le mal provenant du contact immédiat des animaux domestiques, on les entourant de caisses à jour de quatre à cinq pieds de haut, ou bien de quelques pieux solidement

plantés à quelques pieds de chaque arbre, et à quelques pouces de distance entre eux. Ces caisses pourraient être faites de manière à ce que chacune entourerait un arbre à quelques pieds de distance.

Le temps le plus propice pour arracher les arbres pour la transplantation, est celui où la première sève du printemps commence à monter, ce qui se manifeste par un petit gonflement des bourgeons qu'on aperçoit aisément. Il faut veiller le jour où ce premier degré de végétation se signale, et ne pas oublier que par une température un peu chaude, une seule journée de plus fait une grande différence, et que, en attendant un peu plus tard pour faire une transplantation, les arbres ou ne prennent pas racine, ou le font si faiblement, qu'ils n'y survivent que très-difficilement. Ce développement de la végétation, à l'aide d'une température élevée, se fait rapidement, et on ne doit pas lui permettre de s'étendre à un degré considérable avant d'arracher les arbres dont on a besoin, et, les ayant arrachés, il ne faut pas tarder à les transplanter, afin de ne laisser sécher ni les bourgeons, ni les racines, parce que, sans ces précautions préliminaires délicates, il sera trop tôt ou trop tard pour faire avec succès ces opérations. C'est pour n'avoir pas observé ces règles de rigueur que tant de transplantations sont faites inutilement.

(A continuer.)

(Courrier du Canada.)

Petite chronique agricole
Les nouvelles qui nous arrivent des Etats du Nord-Ouest nous apprennent que le blé a une très-belle apparence, et que la moisson promet d'être abondante. On a ensemencé cette année une plus grande étendue de terre, et s'il ne survient aucun accident, on peut à bon droit espérer que la récolte surpassera celle des années précédentes.

A l'époque où nous sommes, on n'a pas lieu de se réjouir de l'état avancé des semailles. Voilà huit jours que les travaux des champs sont interrompus. Pendant plusieurs jours consécutifs, il est tombé une pluie abondante. Et par malheur nous avons une véritable température d'automne, le vent du nord-est souffle toujours avec une force remarquable et une persévérance décourageante. Le froid règne toujours, et à l'heure présente la végétation est presque encore en pleine léthargie. La rareté des fourrages augmente et se propage de plus en plus. Voilà le moment où les animaux domestiques vont être forcés à chercher leur nourriture dans des champs dénudés. Quel profit peut rapporter un troupeau soumis ainsi au régime de la privation? Espérons qu'un heureux changement va s'opérer prochainement, et qu'une bienfaisante chaleur va enfin ranimer la nature.

Nous voyons encore une bonne quantité de neige dans certaines parties de la Baie St. Paul. Il est presque certain que plusieurs cultivateurs de cette localité ne pourront commencer leurs travaux dans le cours du présent mois. Par bonheur, on dit que les grains y croissent rapidement, et parviennent vite à maturité. La Providence a toujours en réserve des moyens inconnus à l'homme; elle veut bien lui faire comprendre que quelle que soit son habileté, il doit toujours compter avec elle.

On a fait l'essai d'une corde fabriquée avec du chanvre récolté par H. G. Joly, éar. M. C. C., et une ligne fabriquée avec du chanvre de Russie, M. G. Rao, du Bureau Veritas, qui a été témoin de l'expérience a donné la préférence au chanvre canadien. — *Journal de Québec.*

L'Étalon Percheron, importé à grands frais pour la société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe, est mort à New-York.

On dit aussi que sur les cinq étalons importés par M. Jos. Perrault, pour diverses sociétés d'agriculture, deux sont morts et deux gravement malades. — *Courrier de St. Hyacinthe.*

M. Cochrane, de Montréal, a une vente d'animaux choisis faite dernièrement par M. Chaloner, à Kingsport, Irlande, a acheté deux vaches superbes, payant l'une \$460 et l'autre \$375. — *Gazette de St. Hyacinthe.*

La société d'agriculture de Huntingdon a tout récemment fait de l'Ecosse l'importation d'un superbe étalon de la race Clide, âgé de quatre ans. Ce cheval, du poids de 1600 livres, mesure cinq pieds et demi de hauteur, et la grosseur de son corps donne sept pieds de tour. Il fut importé par M. Muir, que la société a délégué pour cela en Ecosse.

M. Muir, à Portland, a refusé \$2,000 en or pour ce cheval qui lui coûte \$1,000. — *Gazette de St. Hyacinthe.*

LE MOIS DE MAI.

Si le mois de mai n'est pas pour nous le plus beau mois de l'année sous le rapport de la température, il l'est assurément sous le rapport religieux; c'est le mois de Marie. Et cette année, ce qui le rend doublement précieux, c'est qu'on y rencontre une fête solennelle à chaque semaine: l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu. Dans chacune de nos paroisses, les exercices de ce beau mois se font avec une régularité admirable. A la fin de chaque jour on voit le religieux laboureur, fatigué des rudes travaux des champs, venir assidûment à l'église chanter les louanges de Marie, et recueillir avec empressement chacune des paroles de son pasteur lui racontant dans un langage familier les gloires et les bontés de la Reine du ciel.

Quant à ceux que l'éloignement empêche d'assister à ces touchantes réunions, ils ne manquent pas de prier à la maison celle qu'on leur a appris à aimer dès leur enfance, la sainte mère de Jésus. A une heure réglée les prières se font en famille devant l'image de la Vierge bénie, prières suivies quelques fois de pieuses lectures. Que de bénédictions Marie doit faire pleuvoir sur ces familles qui l'aiment et l'honorent ainsi, mettant en elle toute leur confiance, et s'efforçant d'imiter ses vertus!

Pour exciter davantage cette dévotion envers la Mère des miséricordes chez les cultivateurs, et leur faire comprendre que cette dévotion doit être spécialement la leur, nous extrayons ce qui suit du *Rosier de Marie*.

« Le Ciel, du reste, a toujours témoigné sa prédilection pour les champs. C'est dans les champs que Jésus prit naissance; quand Dieu voulut se donner aux hommes, son premier palais fut la pauvre étable du vallon de Bethléem; et de simples bergers ses premiers adorateurs. C'est dans les champs, dans le petit village de Nazareth qu'il passa ses trente premières années avec Marie, fille des champs elle aussi. Malgré le sang royal qui coulait dans leurs veines, ses parents n'en étaient pas moins d'humbles pasteurs, veillant eux-mêmes à la garde de leurs troupeaux, et ce fut dans les prairies émaillées de fleurs que Marie essaya ses premiers pas, au milieu des agneaux et des brebis qui faisaient toute la fortune des siens. Depuis, si la Vierge, aujourd'hui Reine du ciel et de la terre, veut encore se manifester aux hommes, c'est presque toujours dans les champs qu'elle apparaît, c'est quelque obscur et pieux laboureur, c'est quelque pure et timide jeune bergère qu'elle favorise de ses mystérieux entretiens et qu'elle charge de porter aux hommes ses volontés. Enfin ne nous dit-elle pas elle-même: Je suis la fleur des champs et le lis des vallées? »

« De là une conséquence toute naturelle. C'est que les habitants de la campagne doivent avoir pour elle une dévotion

toute spéciale ; c'est que, plus encore que les citoyens des villes bruyantes, ils doivent se presser autour de ses modestes autels, et lui rendre un culte empressé ; c'est qu'elle doit être d'une manière plus vraie, plus entière, le modèle sur lequel ils régleront leur vie. Sans doute, l'Esprit-Saint a fait dire à Marie : *Li me gratia omnis vita* : en moi la grâce de toute vie. Dieu a voulu que toute condition pût trouver en elle sa règle de conduite ; mais c'est particulièrement l'humble habitant des campagnes qui jouit en elle de toutes les richesses du bon exemple.

RECETTE AGRICOLE

Duroissement des bois.

Nous lisons dans le *Sud-Est* :
On a présenté à la Société de viticulture de Maçon un procédé nouveau pour le durissement des bois et en particulier des échelas. Jusqu'ici on avait trempé le bois à froid dans une dissolution froide de sulfate de cuivre et d'eau, ou bien, si le temps pressait, on faisait chauffer la dissolution pour obtenir une manœuvre plus rapide. On propose de chauffer le bois, afin de le rendre avide d'eau et de le précipiter, ainsi préparé, dans la dissolution d'eau et de sulfate de cuivre. Là est l'idée qui différencie le procédé nouveau de tous les essais faits jusqu'à ce jour.

FUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXVII

Comment Henri de Brabant rencontra la baronne Hamelin.

(Suite.)

Et cette statue de bronze, le chevalier ne l'avait-il pas vue dans le château de Rotenberg, avec la hideuse machine qui se rattachait, sans qu'il sut comment, à cette colossale image ? Qui sait se demanda Henri, si mon aventure, comme celle des frères Schwartz, n'a pas commencé dans les murs mêmes de la Maison-Blanche ? Il se rappela l'étrange soupçon qui lui avait traversé l'esprit quand Blanche lui dit comment Cyrien avait vanté la charité et la bienveillance d'une certaine dame de sa connaissance, qui habitait le voisinage de Prague, et chez laquelle il avait proposé de la conduire. N'était-il pas probable que cette dame n'était autre que la baronne Hamelin ? Tout ne se réunissait-il pas pour démontrer que c'était dans la Maison-Blanche que Cyrien avait placé la princesse Elisabeth ? Et n'était-il pas évident que la baronne était la complice ou la dupe de cet homme, et que son château servait de quartier-général aux agents du tribunal de la statue de bronze ?

En arrivant à ces conclusions, le chevalier frémit à l'idée que ses pages, dans leurs tentatives pour découvrir la princesse Elisabeth, ne fussent tombés dans les mains de quelques membres de ce tribunal.

Que faire ? se demanda vingt fois Henri. Devrait-il se rendre à la Maison-Blanche, demander une entrevue à la baronne Hamelin, pénétrer de force jusqu'à elle, si elle lui refusait une audience, ou puis se fier au hasard pour le reste ? Ce plan n'était pas très-prudent, et cependant il n'en voyait pas d'autres.

C'est ici l'occasion de mentionner un incident que nous avons précédemment négligé, à cause de son peu d'importance. Trois ou quatre jours après l'arrivée du chevalier à Prague, il avait écrit à la baronne Hamelin pour lui demander la permission d'aller lui présenter ses hommages ; et quoique sa lettre fût conçue dans les termes les plus respectueux et qu'il s'y dit le représentant du duc d'Autriche à l'assemblée des seigneurs, elle était restée sans réponse. Tremplin, lui-même, qui avait bien voulu se charger de la commission, ne put dissimuler la contrariété et l'indignation qu'il éprouvait en voyant une dame dont il avait tant fait l'éloge, traiter son hôte avec un tel sans-façon. Henri, pour expliquer cette conduite, se dit que certainement la baronne avait

reculé devant l'idée de le recevoir dans cette maison où il avait déjà été amené par Cyrien, et qu'il ne pouvait manquer de reconnaître, et que dans cette situation, elle n'avait rien trouvé de mieux à faire que de laisser sa lettre sans réponse. S'il allait chercher l'entrevue qu'on lui refusait, n'était-il pas à craindre, qu'il ne payât cher son audace, sans qu'il pût être utile à ses pages ? Tel était le dilemme dans lequel était placé le chevalier. Il était arrivé au cinquième jour, et les heures s'écoulaient les unes après les autres, sans qu'il se fût arrêté à aucun plan. Quoique déterminé à agir, il ne savait par où commencer ; la campagne était résolue, la difficulté était de l'ouvrir.

Le soleil brillait déjà à son zénith, et Henri sortait de l'hôtel du Faucon-d'Or avec la résolution désespérée de se rendre droit à la Maison-Blanche, lorsqu'il fut arrêté par Tremplin qui flanait sur le seuil de son établissement.

— Veuillez excuser ma présomption, monseigneur, dit l'hôtelier, mais m'est avis que vous aimeriez à savoir qui est cette dame, à l'air majestueux, qui tourne, en ce moment, dans la rue conduisant au pont.

— Et qui est-elle ? demanda le chevalier qui eut comme un pressentiment.

— La baronne Hamelin, répondit Tremplin.

— Merci-Dieu ! exclama Henri.

Et laissant la l'hôtelier tout étonné de la ferveur de son exclamation, il courut dans la même direction que la baronne.

Mais sur bout de quelques minutes, il ralentit le pas, car il avait traversé le pont jeté sur la Moldau. Deux suivantes marchaient derrière elle à une distance respectueuse.

— Est-il possible qu'une femme pareille puisse être associée aux misérables agents d'un tribunal secret ? se dit le chevalier.

Mais il n'eut pas le loisir de se demander quelle réponse il allait faire à cette question, car soudain un coup de vent emporta le voile de la baronne.

Le premier mouvement du chevalier fut de courir après elle, le rattraper et de le remettre à celle à qui il appartenait.

La baronne le reçut en rougissant, le remit sur sa tête, puis, le relevant aussitôt de dessus son visage, elle dit : — Puis-je savoir, si je dois remercier de cette attention et de cet acte de courtoisie ?

Je m'appelle, Louis de Hapsbourg, répondit promptement le chevalier, secrètement charmé de voir, par la question qu'on lui adressait, qu'il était personnellement inconnu de la baronne.

Puis, feignant d'ignorer qui elle était, il ajouta : — Puis-je de mon côté, demander le nom de la dame qui m'a honoré de ses remerciements pour un service de si peu d'importance ?

— Votre Excellence n'est donc pas le ce pays ? dit la baronne en évitant de répondre et en jetant sur lui un regard scrutateur.

— Je suis arrivé à Prague il y a quelques jours, seulement, répondit Henri, et...

— Et quand vous proposez-vous de repartir ? demanda vivement la baronne en le regardant de nouveau avec grande attention.

— Demain, ou après-demain au plus tard, répondit le chevalier, dès que je me serai acquitté d'une mission importante dont m'a chargé l'empereur d'Allemagne auprès d'une illustre dame qui habite dans ce voisinage. Mais pardon, s'écria-t-il vivement, je vous retiens debout au milieu d'un carrefour, tandis que mon devoir m'ordonne de solliciter l'honneur de vous conduire jusqu'à votre habitation.

— Je demeure à quelque distance de Prague, seigneur chevalier, observa la baronne en rabaisant son voile et en se remettant à marcher lentement.

Quelle que soit la distance, je serais heureux si vous me permettiez de vous accompagner, madame, répliqua promptement le chevalier.

La baronne ne répondit pas immédiatement ; mais, hâtant le pas, elle se dirigea vers la porte sud de la ville. Au bout d'un certain temps, elle reprit la parole : — Vous devez, avez-vous dit, vous acquitter d'une mission importante, auprès d'une dame qui habite dans ce voisinage ?

— Je ne vois à cela aucun inconvénient, madame, répondit

Henri, puisque je n'ai que des nouvelles flatteuses à lui annoncer, et que vous, qui vivez près d'elle, vous devez connaître ses vœux dont le renom est venu jusqu'aux oreilles de l'empereur. C'est la baronne Hamelin, n'est-ce pas ?

— Ah ! exclama la baronne sans témoigner d'autre surprise ; et peut-on savoir de quelle nature est la communication que vous avez à lui faire ? Je vais justement à la Maison Blanche, et si...

— Je suis désolé, madame, de ne pouvoir vous satisfaire, mais, puisque vous vous rendez, en ce moment chez la baronne Hamelin, si vous daigniez me permettre de vous y accompagner, je ne doute pas, puisque vous êtes son ami, qu'elle ne vous communique l'objet de la mission dont je suis chargé.

La baronne réfléchit un instant, et examina ensuite attentivement le chevalier. — Soit, dit-elle enfin, venez.

Arrivés aux portes de la ville, ils prirent à gauche, jusqu'au petit cimetière que nous avons mentionné dans un précédent chapitre, et où ils trouvèrent des chevaux tout sellés. La baronne en choisit un pour elle, et en offrit un au chevalier ; ses suivantes prirent les deux autres, et tous partirent au petit trot.

XXVIII

Comment Blanche compte s'acquitter de sa mission.

Laissons, pour le moment, Henri de Brabant, et retournons à Blanche : car c'était ce même soir où le chevalier avait rencontré la baronne Hamelin, que notre jeune héroïne, parfaitement remise de l'accident qui avait failli lui être si fatal, prit congé d'Etna et de ses deux suivantes qui l'avaient comblé de tant d'attentions.

Elle dit adieu d'abord à Linda et à Beatrice ; et puis elle se rendit dans la chambre d'Etna, qui la fit assise quelques minutes, en lui disant : — Je voudrais vous parler sérieusement, Blanche, car je quitte Prague demain, et j'aurais de la peine de savoir que je vous laisse seule et sans amis dans cette grande ville.

— Madame, repliqua Blanche, je ne trouve point de paroles pour exprimer la reconnaissance que je vous dois, non seulement pour l'hospitalité que vous m'avez donnée, mais surtout pour la sympathie que vous m'avez témoignée.

— Alors, dites-moi, mon amie, car j'espère que vous me permettrez de vous appeler de ce nom, dit Etna de sa voix métallique, dites-moi comment je puis vous être utile.

— Vous avez mis le comble à vos bontés pour moi, madame, répondit Blanche, et je ne vois pas quels services j'aurais encore à vous demander.

— Mais où comptez-vous aller, Blanche ? demanda Etna. Ne croyez pas que ce soit de ma part esprit de curiosité : je suis incapable de pareille petitesse ; mon seul désir est de savoir si je puis vous être de quelque secours.

— Encore une fois, madame, merci, répondit Blanche ; mais, je le répète, je n'ai plus qu'à vous exprimer ma gratitude pour tout ce que vous avez fait pour moi.

— Je ne demande point votre confiance, Blanche, à moins qu'il ne vous plaise de me l'accorder, repliqua Etna. Mais je vous supplie, comme amie, de ne pas permettre qu'un sentiment d'orgueil ou de réserve vous empêche de vous adresser à moi, si je puis vous aider. Avez-vous besoin d'or, Blanche ? Si oui, ma bourse est à votre disposition. Avez-vous besoin de conseil ? quoique plus jeune que vous, je suis votre aînée en fait d'expérience.

— Madame, je dois paraître peu polie en répondant "non" à chacune des propositions généreuses qui tombent de vos lèvres, dit Blanche d'un ton qui trahissait son émotion ; mais croyez que je dis la vérité quand je vous assure que j'ai de l'or autant qu'il m'en faut, et que, quant aux affaires qui m'ont amenée à Prague, j'ai toutes les instructions que je puis désirer.

— Eh ce cas, je ne vous fatiguerai plus de mes offres, dit Etna en lui prenant la main et en la lui serrant chaleureusement. Néanmoins, il y a un conseil que je permettrais de vous donner, mon amie, ajouta-t-elle en devenant soudainement grave et sérieuse. Ce Cyprien que vous avez rencontré et qui m'est connu à moi sous un autre nom, mais c'en est assez.

— Vous êtes malade, madame ! s'écria Blanche, en voyant qu'elle changeait de couleur et en remarquant le tremblement nerveux dont sa main était agitée.

— Non, non, ce n'est rien, rien, dit Etna en retrouvant sa présence d'esprit par un effort soudain et vigoureux. Mais je vous conseille, ma chère Blanche, d'éviter cet homme comme la peste, et elle le fit avec une singulière énergie et si des circonstances extraordinaires ou des circonstances plus puissantes que votre volonté vous jetaient de nouveau sur son chemin, faites le contraire de tout ce qu'il vous recommandera. Et par Jesus tout, n'acceptez jamais l'hospitalité d'aucun des amis dont il vous parlera.

— Je vous remercie, madame, dit Blanche, je vous remercie très sincèrement du conseil que vous me donnez, et je le suivrai à la lettre. J'avais déjà bien des raisons de me défier de cet homme, je n'ignore pas, d'ailleurs, qu'il fait partie d'un tribunal aussi terrible que mystérieux, le tribunal de la statue de bronze.

— Ah ! que savez-vous de cette effroyable institution ? demanda Etna en pâlisant soudainement.

— Rien, répondit Blanche qui craignit l'en avoir déjà trop dit, et se rappela la promesse qu'elle avait faite de ne rien révéler de ce qu'elle avait vu dans les souterrains du château de Rothenberg ; mais, ajouta-t-elle, le nom seul de ce tribunal cause une véritable épouvante.

— C'est vrai, c'est vrai, observa Etna ; puis, pendant plusieurs minutes, elle demeura plongée dans une profonde et pénible rêverie. — Blanche, dit-elle enfin, en reprenant son sang-froid, vous ne négligerez pas le conseil que je vous ai donné, car mieux vaudrait pour vous être enclacée dans les replis d'un serpent que de tomber au pouvoir de cet homme que vous connaissez sous le nom de Cyprien. Et maintenant, mon amie, puisque vous êtes déterminée à partir, je vais vous dire adieu.

En parlant ainsi, elle embrassa Blanche qui immédiatement après quitta le château.

Notre héroïne se rendit tout droit au Faucou d'Or, où elle s'informa du chevalier de Brabant qu'elle désirait remercier. Mais elle apprit de Trimplin qu'il était sorti depuis déjà une heure ou deux, et qu'au reste son intention était de partir le lendemain, de bonne heure, pour retourner en Autriche.

Cette dernière nouvelle porta un coup sur le cœur de la jeune fille, sans qu'elle sût pourquoi ; et durant quelques minutes, elle resta silencieuse dans une attitude rêveuse.

— Enfin, exclama-t-elle soudainement, j'espère que je pourrai voir le chevalier un instant avant son départ. Mais si des circonstances que je ne puis prévoir m'en empêchaient, voulez-vous lui dire, monsieur Tremplin, que les prières de Blanche, la jeune paysanne, le suivront toujours, et que je n'oublierai jamais qu'il m'a sauvé la vie ?

Après avoir ainsi parlé, et sans attendre la réponse du hôtelier, et prendre le temps de lui dire ni où elle allait ni quand elle reviendrait, elle s'éloigna rapidement.

Il était neuf heures du soir, mais l'on était au mois d'août, le ciel était clair, et la lune brillait dans le ciel d'un éclat magnifique.

Blanche se dirigea vers le pont, et descendant sur la rive où plusieurs bateaux étaient amarrés, elle accosta un vieillard qui était chargé de les garder. Tout d'abord, il refusa brusquement lorsqu'elle lui demanda de lui louer une barque pour quelques heures, et même il la regarda d'un air qui commença à l'alarmer. Mais quand elle lui eut glissé dans la main deux pièces d'or, il s'adoucit visiblement, et tout en mettant l'argent dans la pochette en cuir suspendue à sa ceinture, il murmura : — Les temps sont durs, et il est permis de n'être pas difficile sur les moyens de gagner sa vie.

Il détacha le plus léger de ses bateaux, aida la jeune fille à sauter dedans, et lui montra comment se servir des rames. Elle le remercia de sa bonté, et le pria de vouloir bien lui prêter une lampe et tout de qu'il fallait pour l'allumer, en cas qu'elle eut besoin de lumière. Le vieillard ne fit aucune difficulté de lui prêter tout cela, car il ne vit dans cette aventure qu'une intrigue d'amour qui demandait du mystère et de la circonspection. Quand elle eut tout ce qu'il lui fallait, elle poussa le bateau dans le fleuve et le laissa descendre le courant.

Au bout d'un quart d'heure, Blanche arriva en face des tours et des murailles massives du château de Prague, et poussant la petite barque contre le côté de la forteresse, elle atteignit bientôt l'entrée d'un canal voûté qui se détachait de la rivière, et coulait par-dessous l'édifice. — (A continuer.)

ANNONCES.

LE
PETIT ECHO DE ROME

Journal du Concile
DES MONUMENTS, DES INSTITUTIONS,
DES MŒURS ET DES USAGES ROMAINS,
AVEC UNE CHRONIQUE SPECIALE DES
ZOUAVES PONTIFICAUX.

Bureaux : Rue du Cherche-Midi, 15, à Paris. Directeur, B. Gassiat. Protonotaire apostolique. — Abonnement au Canada, 13 frs. ou \$2.60 par an, y compris les frais de poste.

Le *Petit Echo de Rome*, dit le Directeur dans le Prospectus du 28 février dernier, sera comme le moniteur populaire et laïque de l'auguste assemblée du concile. Abandonnant le terrain purement scientifique, il s'attachera à faire l'histoire du Concile en dehors des discussions techniques qui ne sauraient ni convenir ni plaire à la majorité de ses lecteurs. Mais il parlera de Rome monumentale ancienne et moderne, de son histoire, de ses personnages, de ses œuvres pieuses, de ses institutions de charité, de ses usages, de ses mœurs, du mouvement religieux universel qui en procède ou qui, en vertu de la gravitation des corps mystiques, y aboutit nécessairement.

Il paraîtra chaque semaine par feuille grand in-8vo, 16 pages, 32 colonnes. Le prix est de 13 francs ou \$3.60 pour le Canada. On ne s'abonne qu'à l'année.

Nous nous présentons dans cette publication nouvelle comme le champion d'une idée chère à tout cœur catholique : faire connaître Rome pour la faire aimer.

On peut aussi recevoir en même temps

L'ÉCHO DE ROME

Revue des travaux du Concile, des diverses académies et congrégations romaines,

encouragée et bénie par Sa Sainteté le Pape Pie IX ; et honorée des suffrages de plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. Ce journal paraît deux fois par mois par livraison de 64 pages. Tous les journaux catholiques de France ont salué son apparition avec bonheur et lui ont adressé les éloges les plus flatteurs. Le Directeur est le même que celui du *Petit Echo de Rome*. Le prix de l'abonnement pour le Canada est de 24 frs. ou \$4.80, y compris les frais de poste. Les deux *Echos* réunis coûtent 34 frs. ou \$6.80.

On peut s'abonner aux deux publications susmentionnées au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au sousigné

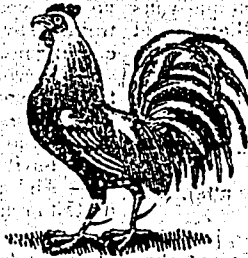
FIRMIN H. PROULX,

20 mai 1869

Imprimeur-libraire

VOLAILLES DE PRIX

ŒUFS A VENDRE



Le sousigné offre en vente des œufs de la magnifique race de volailles,

GAME DE LORD DERBY
BLACK NEASTED REDS.

Ces volailles ont obtenu des prix à plusieurs expositions provinciales, et ont été achetées par le sousigné à un prix très-élevé.

Prix des œufs : la douzaine, \$2.50.

S'adresser à

B. F. CAMPBELL.

A St. Hilaire, Comté de Rouville.

13 mai 1869.



CONTRATS DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI de

VENDREDI, LE 28 MAI,

Pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places mentionnées plus bas, depuis le 1er juillet prochain.

Entre Ste. Claire et St. Henri, 6 fois par semaine.

Entre Berthier et la Gare du Chemin de Fer, 12 fois par semaine.

Entre la Rivière-Ouelle do 12 do

Entre St. André. do 7 do

Entre St. Apollinaire do 2 do

Entre St. Aubert. do 6 do

Entre St. Denis. do 12 do

Entre St. Léonard do 2 do

Entre St. Raphaël do 6 do

Entre le Village des Aulnais do 12 do

Entre St. Charles et St. Gervais 6 do

(Devant coïncider avec le Chemin de Fer.)

Des notices imprimées contenant des renseignements plus détaillés relativement aux conditions du contrat proposé, peuvent être vues et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc, aux bureaux de Poste mentionnés plus haut ou au bureau du sousigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

Québec, 10 avril 1869.

AVIS

Le sousigné informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans une autorisation signée de sa part.

REMI OUELLET,

Cultivateur à Ste. Anne de la Pocatière.

7 mai 1869.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

Ancil, Augustin	Ancil, Mme J. N.
Beaulieu, Bruno	Beaulieu, Charles
Deslauriers, Jos.	Durand, Joseph
Durocher, G.	Dubé, Colonel V. (2)
Emond, Prudent	Lavoie, Mme Am.
Leclec, Nicolas	Moreau, Luc
Martin, Victor	Mercier, Dlle Eug.
Ouellet, Joseph (2)	Potvin, Théophile
Rouleau, Nap.	Simard, Philippe
St.-Pierre, J. B.	

20 mai 1869.

J. DIONNE, M. P.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

LES OISEAUX DU CANADA, par J. M. LeMoine, en 2 volumes. Il n'y a qu'un nombre très-limité de cet ouvrage en vente chez les libraires. — Prix : 6s. 3d. les deux volumes.

Le *VERGER CANADIEN* ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'abbé L. Provancher. — Prix : 2 chelins.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, illustré de 80 gravures sur bois, par l'abbé L. Provancher. — Prix : 2 chelins.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLE par F. A. H. LaRue, Maître es Arts, Docteur en Médecine, etc. — Prix : 15 sous le vol.

COMPTABILITÉ AGRICOLE, méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme. — Prix : dix-huit sous.

ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith. — Prix : 30 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES ou traité élémentaire d'agriculture par Frs. M. Ossaye. — Prix : 30 sous.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillisse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. DuBrenil. Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-modèles et des écoles primaires. Prix, 36

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.